autres pays, il n'est pas négligeable et devrait prendre plus d'importance dans les années à venir. On s'attend que des pressions soient exercées en vue d'une réduction des obstacles au commerce des services entre le Canada et les États-Unis. Il semble également probable que ce secteur fera un jour l'objet de négociations multilatérales, et les travaux préparatoires de la Commission devraient aider à définir la position du Canada.

Pêcheries de la côte atlantique (Président: Basil Blades)

À la suite de démarches faites par des membres de la Commission pour l'expansion du commerce du Nouveau-Brunswick préoccupés par l'orientation apparente de la politique fédérale sur la commercialisation des pêches, la Commission s'est penchée sur la question. En raison de l'appréciation des devises canadienne et américaine, les pêcheurs canadiens ont beaucoup de difficulté à vendre à profit leurs prises en Europe, en Amérique latine et dans les Antilles, et doivent subir la concurrence des pays européens sur le vaste marché américain. De nombreuses entreprises se heurtent actuellement à de graves difficultés financières. Étant donné le grand nombre de travailleurs de l'industrie de la pêche dans les provinces maritimes, le gouvernement se doit de fournir une aide quelconque.

L'industrie de la pêche a toujours connu des périodes difficiles, environ tous les sept ans. Ces dernières années, le gouvernement a fourni une aide minimale afin d'aider l'industrie à survivre jusqu'à ce que la situation se renverse. Il semble que l'on songe actuellement à une intervention beaucoup plus marquée du gouvernement, notamment à la création d'un office de commercialisation des fruits de mer canadiens (parfois appelé Fishagrex). La Commission s'oppose à la création de cet organisme et recommande plutôt la prestation d'une aide plus traditionnelle visant uniquement à assurer la viabilité des secteurs les plus durement touchés de l'industrie de la pêche jusqu'à ce que la situation s'améliore.